



Restaurants du cœur

La campagne hiver débutera le 25 novembre

2022.

Comme tous les ans, il est indispensable de venir s'inscrire. A cet effet, il est prévu au local des Restos du Cœur (38 rue du Moulin à Bucquoy) deux journées afin de valider les dossiers inscription pour la campagne hiver 2022/2023 :

.jeudi 3 novembre : 9h20 /12h20 et 13h30/16/30

.vendredi 4 novembre : 9h20/12h20 et 13h30/16/30

Pour toute étude de dossier, prise de rendez-vous obligatoire en appelant le numéro Restos Bucquoy au 06 58 59 83 54

DOSSIER INSCRIPTION – Pieces à fournir - Présentation des originaux

CARTE D'IDENTITE ou TITRE DE SEJOUR
LIVRET DE FAMILLE
ATTESTATION DE SECURITE SOCIALE
ATTESTATION CMU

**ATTENTION MODIFICATIONS
DES PIECES A FOURNIR
NOTAMMENT EN CE QUI
CONCERNE LES CHARGES**

JUSTIFICATIFS DE REVENUS (de moins de 2 mois et de l'ensemble de la famille)

à savoir :

- Feuille d'imposition
- Bulletins de salaire
- Retraites, y compris retraite complémentaire
- Pension invalidité, allocation adulte handicapé
- Aides au logement
- Avis de paiement ASSEDIC
- Attestation CAF
- Bourses des études supérieures
- Pension alimentaire reçue (décision du tribunal)
- Pour le RSA, attestation CAF

CHARGES MENSUELLES OU MENSUALISEES JUSTIFICATIFS (de moins de 2 mois)

à savoir

- Loyers hors charge (Quittance de loyers)
- Mensualité de crédit immobilier
- Droit de place
- Charges locatives sur quittance de loyer ou charges de copropriété courantes
- Facture Energie (électricité, gaz, bois, charbon, fuel)
- Factures eau
- Taxes foncières (Avis)
- Pensions alimentaires versées